

38 BIROLI-MALIANO chef de localité	
39 LISELE-MONDANGU BILANGA	
40-MOLARAFINDELE-MINIZE	
41-LORAMBA-ATOWUNI-PECHERE	
42-BALOSAPUWA BILANGA	
43 BOFOJA-SEAN PASTRE	
44-DIAMBA-LUKA-MECANICIEN	
45-BANJANGA-AUGUSTIN ELECTRICIEN	
46-KOBICHA-SISILE BILANGA	
47-LIMISA MOTIKI	
48-AMAYA-EZENA BILANGA	
49 MAKILAMATSE BILANGA	
50 MANGU-NGUENANGA BILANGA	
51-MAKAMBOMBI-MBICHA BILANGA	
52-MBOTO-BALALWABENADETI BILANGA	
53-BOBULILECO BILANGA	
54-NZAMBE-APESIKITHE BILANGA	
55-PRANGA-BEYETE BILANGA	
56 BALIAMBISA-MAMISA-ANGUCHEZE	
57-LONGA-KAMILE PECHERE	




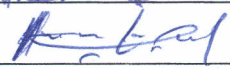

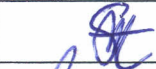
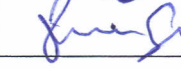
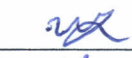


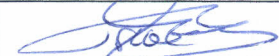
Patrice LUMUMBA	BOKUSI BAHATI	YUMA AMUNDALA	BAFOLE YANONGE	KIBWANA WATANGA	NGUMA BATITIGO
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
ALULA LANDUE	SANGO ATSHENEWANDE	BIMOLI MALIANO	MATESO MADELEINE	LEKANDA LOUIS P.O	
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	LISONGI	

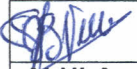
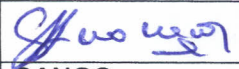
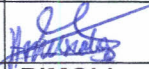
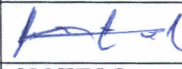
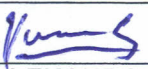



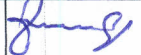


Avenant n°...A... à l'Accord constituant la Clause Sociale du Contrat de Concession Forestière n°042/11, FORABOLA, Chefferie BABORO et Groupement BAMANGA

Ainsi convenu entre les parties, le présent avenant n°.....est établi en 5 exemplaires originaux et remis à chacune des parties, à l'Administrateur du territoire, à l'Administration forestière provinciale et à l'Administration centrale des forêts pour son annexion aux clauses sociales signées en date du 17 septembre 2011 à LILEKO

Fait à Jambuya Baboro...le 07...107.../2013

Pour la signature des membres du comité local de Gestion

N°	Nom	Fonction	Signature
01	Patrice LUMUMBA	Président	
02	BOKUSI BAHATI Shekinah	Secrétaire rapporteur	
03	YUMA AMUNDALA	Trésorier	
04	BAFOLE YANONGE	Conseiller	
05	ALULA LANDUE	Conseiller	
06	SANGO ATSHENEWANDE	Conseiller	
07	BIMOLI MALIANO	Conseiller	
08	MATESO MADELEINE	Conseiller	
09	KIBWANA WATANGA	Conseiller	
10	LEKANDA LOUIS p o	Conseiller	
11	NGUMA BATITIGO	Conseiller/Délégué du concessionnaire	

Patrice LUMUMBA	BOKUSI BAHATI	YUMA AMUNDALA	BAFOLE YANONGE	KIBWANA WATANGA	NGUMA BATITIGO
					
ALULA LANDUE	SANGO ATSHENEWANDE	BIMOLI MALIANO	MATESO MADELEINE	LEKANDA LOUIS p o	
					

Avenant n°...1.....à l'Accord constituant la Clause Sociale du Contrat de Concession Forestière n°042/11, FORABOLA, Chefferie BABORO et Groupement BAMANGA

Pour le visa, le comité local de suivi

N°	Nom	Fonction	Signature
1	<i>Pascal</i> NTAHOR PAGAZE	Administrateur du territoire/président	<i>[Signature]</i>
2	APOSO DUNGA	Conseiller	<i>[Signature]</i>
3	MATALATALA Justin	Conseiller	
4	LIBELE MODAKU	Conseiller	
5	TABU Floribert	Conseiller	
6	MOTIMBA Jean Marie	Conseiller	<i>[Signature]</i>
7	BOSWE Augustin	Conseiller/délégué du concessionnaire	<i>[Signature]</i>
8	NBELEMA BONGENGE	Conseiller / chef de chefferie	<i>[Signature]</i>

Pour l'Administrateur du Territoire

Noms	Fonction	Signature
NTAHOR PAGAZE R Pascal AT		<i>[Signature]</i>

Patrice LUMUMBA	BOKUSI BAHATI	YUMA AMUNDALA	BAFOLE YANONGE	KIBWANA WATANGA	NGUMA BATITIGO
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
ALULA LANDUE	SANGO ATSHENEWANDE	BIMOLI MALIANO	MATESO MADELEINE	LEKANDA LOUIS P.O	
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	

Procès-verbal de présentation des changements ^{de projets} l'entre
la clause sociale du cahier des charges signée par la
Communauté locale (villages JAMBUYA BABORO et JAMBUYA BANGANGA)
ainsi que la Société FORABOLA et l'Avenant de ladite
clause sociale notamment ^{pour} l'inscription de nouvelles réalisations
et la localisation de chacune d'elles.

Entre la réunion tenue en date du 28 Mai 2013
concernant les changements de réalisations avec la com-
munauté locale précitée et ce jour, des calculs précis ont
été effectués et des variations minimales ont été faites.

Cela étant dit, les biens, les infrastructures ou points suivants
ont fait l'objet d'ajouts. Il s'agit précisément de :

- localisation de l'école primaire de 6 salles de cours
à JAMBUYA BANGANGA en briques cuites
- Dotation du Centre de Santé de JAMBUYA BABORO en matériel
chirurgical, équipement médical et produits pharmaceutiques.
- Prise en charge pendant 2 années du personnel médical
du Centre de Santé de JAMBUYA BABORO et du personnel
enseignant de l'école primaire de JAMBUYA BANGANGA.
- Les toles BG 28 initialement prévues pour les constructions
des maisons des chefs de groupement et les salles de
lézier sont converties en des constructions de ces mêmes
infrastructures en briques cuites c'est-à-dire deux salles

de loisir et deux maisons pour les chefs de groupement BABORO et des BANANGA.

- Constructions de 2 dépôts qui abriteront les 2 moulins à manivelle et les 2 Régleries respectivement à JAMBUYA BABORO et à JAMBUYA BANANGA.
- Constructions de 2 salles de loisir équipées en chaises et tables ainsi que les télévisions, décodeurs et antenne Eurostar respectivement à JAMBUYA BABORO et JAMBUYA BANANGA. Des groupes électrogènes sont prévus pour le fonctionnement des télévisions.
- Aménagement de terrains pour toutes les constructions.
- Acquisition de presses briques pour la construction de ces différentes infrastructures.
- Acquisition de 2 appareils de phonies ainsi que les frais prévus pour leurs installations avec 2 panneaux solaires et 2 batteries respectivement à JAMBUYA BABORO et JAMBUYA BANANGA.
- Acquisition de 2 fûts d'essence pour le fonctionnement de groupes électrogènes.
- Acquisition d'outils agricoles pour le développement agricole de cette communauté locale.

Autres modifications:

- Le budget prévisionnel du fond local de développement a été actualisé ainsi que le Chronogramme de réalisation socio économiques en prenant en compte les nouvelles réalisations.
- Le changement de certains membres du Comité local de gestion ont été pris en compte à l'instar de la réunion du 04 Mai 2013 tenue à FAMBUYA par les Communautés locales accompagnées du Délégué de l'Administrateur du territoire de BANALIA; aussi le consensus obtenu en date du 30 Mai 2013 auquel les Communauté locale a ajouté d'autres membres pour se conformer à l'esprit de l'arrêté ministériel n° 023/CAB/MIN/ECN-T/SCB/2010 du 07 Juin 2010. Ces dernières réunions seront soutenues par la réunion de confirmation de ces nouveaux membres par la Communauté locale en les élisant pour les permettre de gérer en bonne et due forme les biens et les infrastructures financés par la Communauté locale.
- Les modalités de gestion du fond de développement ont été précisées ainsi que les modalités de déplacement des Communautés à l'intérieur ou à l'extérieur de la Concession.

En foi de quoi, les membres du OLG et le Représentant de l'Enche prise
 signent le présent avenant qui est visé par les membres de CDS, en présence
 des autorités administratives locales, de l'Environnement et de la mission de facilitation.
 Commencée à 10h10' (et terminée) la réunion a pris à 16h30'

Fait à YABUYA BABORO, le 04/07/2013

ont été présents à la réunion.

I. Les membres du OLG.

1. MATESO MABELLENE. CONS. *de*
2. *de* Lu Lu - Zandue *de*
3. BILOGI - MALIKANO *de*
4. SANGO - ATSEWANDE *de*
5. NGUMA - BATTICHA *de*
6. AMUNDALU - YUMBI *de*
7. BOKASI - BAKASI *de*
8. PATRICE - LUMUMBA *de*
9. YANONGE BAKOK *de*

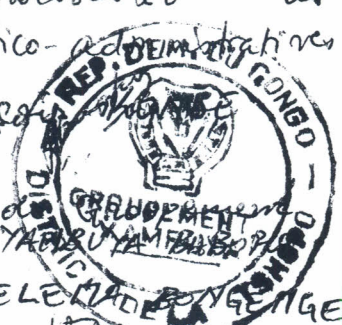
II. Les membres du CDS

1. MOÏMBA J. M. Membre. *de*
2. ISONGI MARTHE. *de*
3. ANTOINE BONGENGE *de*
4. APOSO - BUNGA *de*



III. Les notables & autorités politico-administratives

1. François *de*
 CHEF DE GROUPEMENT
 YABUYA BABORO
2. NGELEMA BONGENGE.
 CHEF CHEFFERIE BABORO
3. LIBELE MOBAKU.
 NOTABLE DE BAMANGA
4. MASUMBUKO, BAYOMBE
 CHEF DE LOCALE
 BAMANGA



IV. Mission de facilitation et autorités environnementales

- Marius Tria Boleko *de*
- KICHELA KIA BAYIJA *de*
- INSP. KABANGOLA - KIALU - DANIEL
 COT. BASOMBOLI LEONARD *de*
- COT. MANDOLEBIA - ETOILE MASIKO *de*
- OBS. Honoré BOFENZA NDINDO *de*
- SEC ADJ. PERYZA - NDONGA - JEAN *de*
- CHEF D'ANR. MATAYO - ISOKU *de*
- LINDENBU - DIDU *de*

PROCES VERBAL DE COMPLEMENT
DES MEMBRES DU COMITE
LOCAL DE GESTION

L'an deux mille treize, le trentième jour
du mois de mai,

Nous,
les Autochtones des Yambuya et des BAMANGA
réunis ce jour pour évaluer l'évolution des
activités depuis la signature des accords avec
la société FORABONA, considérant la prestation
des membres élus pour diriger le Comité local
de gestion.

Conformément à l'arrêté ministériel N°
023/CAB/MINECN-T/FEPI/2010 du 6 juin 2010,
nous, Communauté locale du groupement des
BAMANGA et des YAMBUYA nous décidons de compléter
les personnes citées ci-dessus pour faire partie
des membres du Comité local de gestion.

Il s'agit de :

1. SANGO-ATSHENEWANGÉ pasteur de l'église CN
2. BIMOLI-MALIANO. Chef de localité yambuya
3. MATESSO-MADELELME épouse du chef de groupe
4. KIBUANA-WATANGA. Résident de localité YONGE
5. LEKANBA-Louis Chef de terre.

Ces personnes sont désignées par consensus et compo-
tent donc les membres du CLG présentés dans le
proces-verbal signé à la date du 04 mai 2013 à
yambuya.

Délégué Principal de l'administrateur
de territoire de BANAKA
le chef de groupement



= NGELEMA - BONGENGE

le secrétaire adhist



= MERA - NGONGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION
DE LA NATURE ET TOURISME
PROVINCE ORIENTALE

DISTRICT DE LA TSHOPO
COMITE LOCAL DE SUIVI

Yambuya, le 04 Mai 2013.

N°5520/CLS/MECNT/02/DIST-TSH/GF/2013

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Commissaire de District de la Tshopo à YANGAMBI.
- Monsieur le Coordonnateur Provincial de l'Environnement et Conservation de la Nature et Tourisme à KISANGANI.
- Monsieur le Président Provincial de la FEC Province Orientale à KISANGANI.
- Monsieur le Administrateur du Territoire de Banalia à BANALIA.
- Monsieur le Chef de Chefferie de BABORO à BOPANDO.
- Monsieur le Chef de Collectivité/Secteur de Bamanga à BAMANGA.
- Monsieur le Chef de Groupement de Yambuya à YAMBUYA.
- Monsieur le Chef de Groupement de Bandele à BANDELE.

Objet : Transmission P.V d'installation
Nouveau Comité C.L.G.

A Monsieur le Directeur des Opérations
de la Société FARABORA
à LILEKO.

Monsieur le Directeur des Opérations,

Nous avons l'honneur de venir respectueusement auprès de votre haute personnalité, vous transmettre ce dont l'objet est mis en vedette conformément à votre demande verbale nous formulée lors de notre arrivée à LILEKO pour le suivi du dossier de Monsieur LEKANDA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur des Opérations, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Le Délégué Principal de l'Administrateur
de Banalia,
Le Chef de Groupement,



= NGELEMA BONGENGE =

Procès-verbal d'installation du Nouveau
Comité Local de Gestion des Autochtones
de Yambuya et des Bamanga.

L'an deux mille treize, le quatrième jour du mois de mai,

Nous,

Les Autochtones de Yambuya et des Bamanga réunis ce jour pour évaluer l'évolution des activités depuis la signature des accords avec la Société FORABORA, considérant la prestation des membres élus pour diriger le Comité Local de Gestion,

Il a été constaté dans le Chef de ces membres ce qui suit :

- Absence totale des réunions et manque d'initiative
- La mégestion des montants mis à leur disposition

Eu égard à ce qui précède, et pour assurer l'efficacité dudit Comité, décidons :

- Article 1 : La dissolution pure et simple de l'Ancien Comité Local de gestion des Autochtones de Yambuya et des Bamanga.
- Article 2 : Sont élus Nouveaux membres du Comité Local de Gestion et qui assumeront désormais les fonctions à l'égard de leurs noms, les gens ci-après :
 1. Président : Monsieur Patrice LUMUMBA
 2. Secrétaire : Monsieur BOKUSI BAHATI Shekinah
 3. Trésorier : Monsieur YUMA AMUNDALA Paulin
 4. Conseillers : - Monsieur BAFOLE YANONGE
- Monsieur ALULA LANDUE
- Article 3 : Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente.-

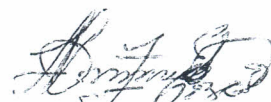
Fait à Yambuya, le 04 Mai 2013.

Le Délégué Principal de l'Administrateur
de Territoire de Banalia,
Le Chef de Groupement,



= NGELEMA BONGENGE =

Le Secrétaire Administratif



= MEKA NDONGA Jean =

R O U
- PREN/ORIENTALE
- ANTITSHOPO
- TERRI BANALIA
- DULLI BABORO

OBJET: Démission

- ✓ Transmis copie pour information à:
- Monsieur le chef de groupement yambuya à yambuya.
 - Monsieur le chef de groupement BOGABA
 - Monsieur le directeur de la société FORABOLA à Liliko.
 - M^r le président du Nouveau comité de développement de yambuya.

Monsieur le chef de groupement,
j'ai l'honneur de venir au près de votre haute responsabilité confirmer l'objet de ma lettre.


C'est en voulant servir l'utile à l'agréable que je trouve humiliant d'être nommé et travailler conseiller dans un gouvernement que je juge illégitime. Car la procédure normale n'étant pas respectée lors de sa formation.

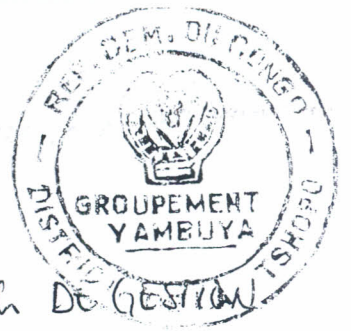
1. toutes les couches de la population concernées ne sont pas représentées (Bomanya Okale)
2. pour dissoudre un comité il faut un processus d'étapes.

voilà monsieur le chef le motif de ma démission.

Ainsi, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission sans négociation ni vote.

Veuillez agréer monsieur le chef l'expression de mes sentiments les plus patriotiques pour la famille BOKATU.


Louis LEXANDA.

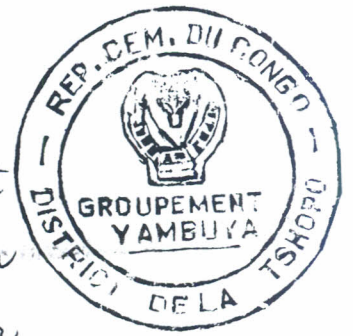


PROCES VERBAL DE CONFIRMATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE LOCAL DE GESTION ET DU COMITE LOCAL DE SUIVI

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de juillet, nous communauté locale des villages YAMBUZA BABORO de la chefferie de BABORO de la chefferie de BABORO et YAMBUZA BAMANGA de groupement des BAMANGA, réunis en ce jour pour attester la légitimité des membres du CHG et du CHS ayant signé l'avenant à la clause sociale du 17 septembre 2011 à LILEKO entre la FORABOLA et notre communauté locale.

En effet, au moment de la signature de la clause le CHG était composé des membres ci-après:

1. ASSANI KABINA ALphonse : Président
2. BAHATI SHEKINAH : Secrétaire
3. KAMANGO ENGANDE J.L. : Trésorier
4. KOMBIA BAOSOKO D.M. : Conseiller
5. BIKULO NGOMA : Conseiller
6. YANINGE BAFOLE : Conseiller
7. NGELEHA MONGENGE : Conseiller
8. NGUWA BATITIGO : Conseiller (FORABOLA)



tandisque le chs était composé de :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| 1. Administrateur des territoires | : Président |
| 2. APOSO DUNGA | : Conseiller |
| 3. DATA LATAKA Justien | : Conseiller |
| 4. LIBELE MODAKO | : Conseiller |
| 5. TABU FLORIBERT | : Conseiller |
| 6. MOTIMBA Jean Marie | : Conseiller |
| 7. BOSWE AGUSTIN | : Conseiller (FORABOLA) |

Par ailleurs, en regard à l'absence totale des réunions et manque d'initiative ainsi que à la régestion des montants mis à la disposition des membres du chs, les communautés locales de YAMBUZA et de BANANSA ont installé un nouveau Comité de gestion et acté sur Procès-verbal en date du 04 Mai 2013, en présence du délégué Principal de l'Administrateur des territoires de BANALIA, du Chef de groupement KONSE François et de monsieur NSELENA BONGENGE chef de chefferie de BABORO ^(est lui qui) qui a fait aussi office de Délégué de PAT. de BANALIA. Ainsi, les personnes dont les noms et postnoms suivent ont été désignés par consensus et forment le nouveau Comité de gestion. Il s'agit de :

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| 1. Monsieur Patrice LUBUMBA | : Président |
| 2. M. BOKOSI BAHATI Jean | : Secrétaire |
| 3. M. YUNA AMUNDALA | : Trésorier |

4. M^{rs} BAFOLE YAMUNSE : Conseiller
5. M^{rs} AHULA LANGUE : Conseiller



Ainsi, en vue de se conformer à l'annexe 023/CAR/DIR/ECN-T/22/14/10 du 07 juin 2010 fixant le modèle d'accord constituant la clause sociale du cahier des charges du Contrat de Concession forestière, qui stipule en son article 13 que outre un Président désigné par les membres de la (des) Communauté(s) locale(s) travaillant sous la supervision du chef de la Communauté et/ou du peuple autochtone, le CCR comprend un trésorier, un secrétaire Rapporteur et plusieurs Conseillers.

En date du 30 mai 2013, les membres a-après dont 2 femmes ont été choisis au CCR comme Conseillers.

- Il s'agit de: Madame MATESO Madeleine
Madame ISONGI Nanthe

Ainsi, à l'issue de la réunion de ce jour, les Communautés des villages YAMBUYA BABORO et YAMBUYA BAMANSA prennent acte de la démission de monsieur LEKANDA Louis adressée au Président du CCR avec amplification à l'entreprise et au Chef Coutumier et confirment le Comité a-après composé de nouveaux et anciens membres du Comité local de gestion dont 2 femmes.

1. M^{rs} Patrice LUHURBA : Président de CCR
2. M^{rs} BOKUSI BAHATI : Secrétaire du CCR
3. M^{rs} YUNA AMUNDALA : Trésorier